

Index égalité professionnelle Femmes / Hommes du Finistère Assurance au titre de l'année 2024

L'index égalité professionnelle du Finistère Assurance au titre de l'année 2024 s'élève à : **83** sur **100** points maximum pouvant être obtenus, qui se répartissent de la manière suivante :

Indicateur N°1	Ecart de rémunération	33 / 40
Indicateur N°2	Ecart de taux d'augmentations individuelles	35 / 35
Indicateur N°3	Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité ou d'adoption	15 / 15
Indicateur N°4	Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0 / 10